

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La rivière Ruban se situe en Haute-Mauricie, près de la voie ferrée qui relie La Tuque à Parent. Elle prend sa source quelque peu à l'est de Parent, puis après un parcours d'environ 90 km en direction est, jette ses eaux dans la rivière Manouane, puis deux (2) kilomètres plus loin dans la rivière Saint-Maurice. Voir la carte régionale ci-jointe afin de mieux situer le tout.

FICHE TECHNIQUE

Longueur

- rivière en entier : 90 km
- partie accessible par train : 78 km
- section relevée : 53 km

Cote générale

- En amont de Casey (km 59) : non relevé, ESTIMÉ à RI-II (4)
- En aval de Casey (km 59) : RII+III (6)

Portages

- En amont de Casey (km 59) : non relevé, au moins deux (2) portages pour franchir des (petits) barrages, et possiblement un autre pour franchir un rapide. À confirmer.
- En aval de Casey (km 59) : au minimum deux (2) portages, d'environ 200m chacun, et potentiellement quelques autres selon le niveau d'eau et l'expérience.

PÉRIODE NAVIGABLE

La rivière est normalement navigable de la fonte des glaces (début mai) à la mi-juin. Selon les quantités de pluie et le débit de l'année courante, la deuxième moitié de juin, et le mois d'octobre peuvent aussi être favorables. La période idéale recommandée s'étend de la fin de mai au début de juin.

Le Centre d'Expertise Hydrique du Québec opère une station de mesure de débit deux rivières voisines. On peut aller consulter la mesure courante, ainsi que des données historiques, sur le site Internet du CEHQ :

Rivière Croche :

[www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?
NoStation=050135](http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=050135)

Rivière Vermillon :

[www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?
NoStation=050144](http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivihydro/graphique.asp?NoStation=050144)

Lors du relevé, la rivière Croche était à 18 m³/s, et la Vermillon à 34 m³/s. Le niveau était suffisant, avec quelques rapides un peu maigres. On estime grossièrement que le minimum pour avoir une descente agréable avec canots chargés se situe aux environs de 14-15 m³/s sur la Croche, ou 28-30 m³/s sur la Vermillon.

QUALITÉ DU MILIEU

Eau propre et limpide. Milieu sauvage, avec quelques rares chalets, et la présence occasionnelle de la voie ferrée.

CAMPEMENTS

Les sites sont suffisamment nombreux en général. La plupart sont petits, et de qualité moyenne, mais les sites plus grands ou plus beaux existent, et sont bien répartis le long du parcours.

ACCÈS

Bien qu'il soit possible de se rendre par la route, le moyen d'accès privilégié est le train. Les horaires mentionnés sont ceux en vigueur en date de 2015. Les prix sont ceux des billets les moins chers (réservation à l'avance, sans possibilité de remboursement) à destination de Casey (point de mise à l'eau recommandé) et excluent les taxes.

Pour des informations fiables et à jour, consulter le site internet de VIA Rail : www.viarail.ca.

Noter que le train est presque toujours en retard, parfois de quelques heures. Prévoir en conséquence.

Aller

lundi, mercredi :

- Montréal (Ahuntsic) @ 8h53, prix : 35\$/adulte, 50\$/canot
- La Tuque @ 13h18, prix : 20\$/adulte, 50\$/canot
- Casey (point de mise à l'eau) @ 15h42
- McCarthy (départ plus en amont) @ 15h56

vendredi :

- même horaire que lundi et mercredi, , mais 0h55 plus tard.

Retour

mardi, jeudi :

- Km 4 (point de sortie recommandé) @ 9h52
- La Tuque @ 11h53, prix : 20\$/adulte, 50\$/canot
- Montréal (Ahuntsic) @ 16h37, prix : 75\$/adulte, 50\$/canot

dimanche :

- même horaire que mardi et jeudi, mais 3h plus tard.

Conseils pour la coordination du transport en train

- Après vérification des horaires et prix sur www.viarail.ca, il est préférable de faire les réservations par téléphone au 1-888-VIA-RAIL, afin de spécifier qu'il y aura des canots à transporter, et que l'embarquement au retour se fera ailleurs qu'aux arrêts préétablis.
- La réservation initiale sera seulement pour les billets de personnes. Les billets pour les canots devront être achetés sur place au moment du départ, mais il est impératif de mentionner assez longtemps d'avance qu'il y aura des canots.
- Prendre les billets pour l'aller à destination de Casey (ou autre arrêt choisi).
- Prendre les billets de retour en partance de la station Cann (station la plus proche du point de sortie effectif), et spécifier le millage exact d'embarquement (mi 72.8) au préposé.
- Arriver à la gare (Ahuntsic ou La Tuque) environ 45 minutes à l'avance, pour payer le transport des canots et préparer le matériel. Voir les politiques de VIA quant aux bagages dans les sections « Bagages enregistrés » et « Équipement sportif volumineux » du site internet de VIA Rail. La limite par personne est de cinq(5) items: trois (3) dans le wagon à bagages (max 50 livres chacun), et deux (2) dans le wagon de passagers (max de 50 livres chacun, de dimensions « bagage à main »). Les pagaies, écopes, etc doivent être solidement fixés au fond du canot.
- Aider les employés de VIA à embarquer le matériel (barils, canot) dans le wagon à bagages.

- Une fois à bord du train, expliquer aux employés les points d'accès. À Casey, les employés savent où débarquer les pagayeurs, soit à environ 300m dépassé le point d'arrêt officiel. Pour le retour, expliquer qu'on attendra le train au millage 72.8, au bord de la voie ferrée. De toute façon l'endroit est dans une section de voie ferrée parfaitement rectiligne, et facilement visible pour le conducteur.

LÉGENDE

Accès



Point d'accès par véhicule ou par train



Point d'accès par hydravion

Rapides

EV	Eau-vive
R1, R2, ..., R6	Rapide avec classe de difficulté
R2-3	Rapide entre deux classes de difficulté
R2+3	Rapide avec classe de difficulté inégale
S2, S3, ..., S6	Seuil avec classe de difficulté
C, Chute	Chute
K, Cascade	Cascade
P 250m à G	Portage avec distance et gauche/droite
B.C., BC	Barrage de castor

Campings



Site de camping, avec plage si applicable
3B Taille (nb de tentes de 3-4 places): 1, 2, 3, 4, 5, G (groupe)
plage Qualité: A (excellent), B (bien), C (correct),
 D (passable), E (médiocre/dépannage)



Site de camping, cote inconnue



Site de camping potentiel (environ 1h d'aménagement)



Site de camping, existence incertaine



Site de camping
 EB = site disponible par eau basse seulement
EB EH = site disponible même à eau haute ou en crue



Camping organisé, possiblement payant

RÉALISATION-DISTRIBUTION

Relevé

Charles Leduc, Sébastien Lapierre, Richard Morin, Martin Talbot
 12 au 16 juin 2009.

Rivière Croche : 18 m³/s.

Rivière Vermillon : 34 m³/s.

Cartographie/Mise-en-page

Charles Leduc, 2009, 2015.

Cartes topographiques de base

Copyright © Sa Majesté la Reine du Chef du Canada. Ministère des Ressources Naturelles. Tous droits réservés.

31O/16 Casey

31P/13 Sanmaur

Distribution

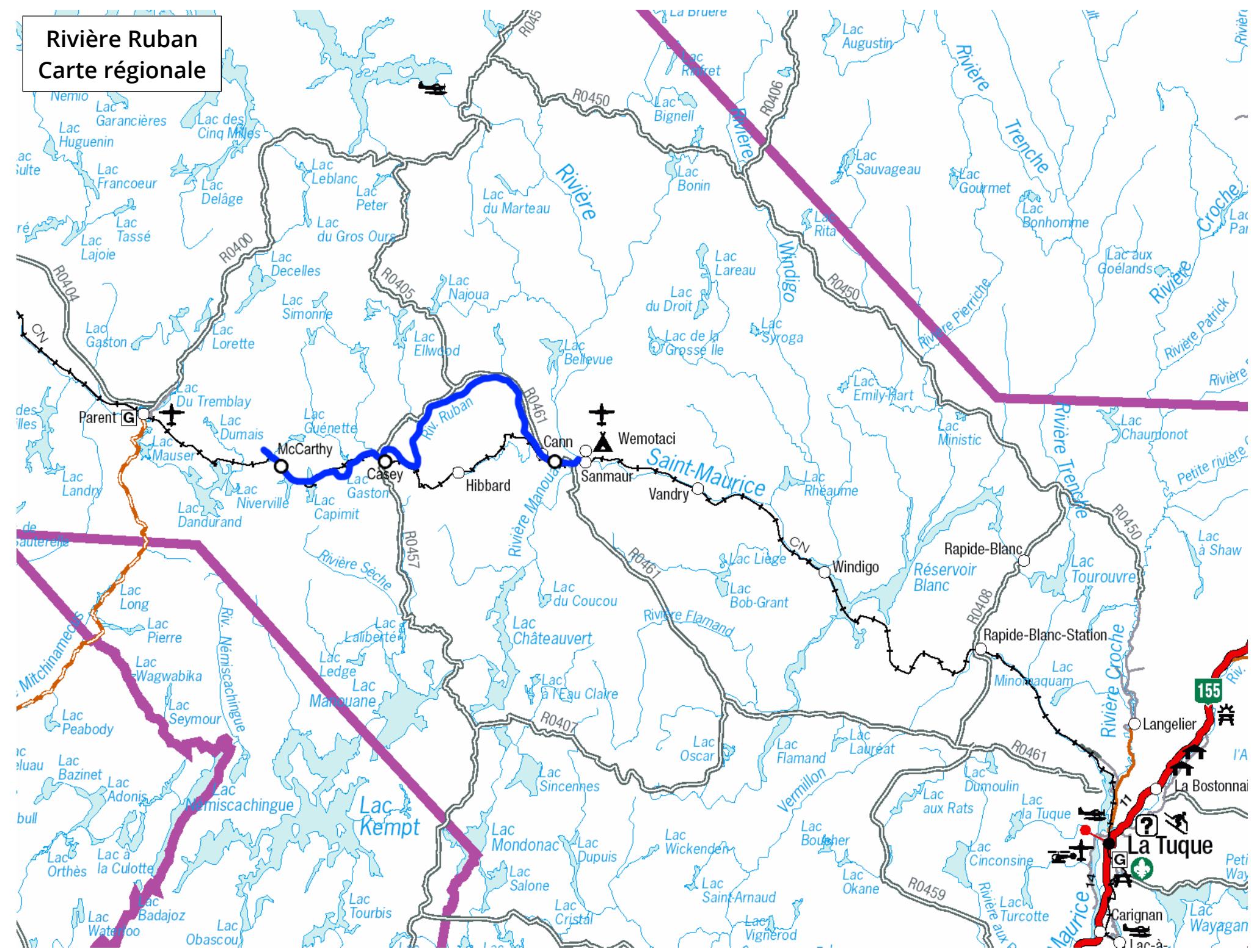
Permise, tant que le contenu est préservé et la distribution gratuite. Disponible sur www.cartespleinair.org.

AVERTISSEMENT

Cette carte a été produite bénévolement par des pagayeurs n'ayant pas la prétention d'être suffisamment fiables et expérimentés. Les auteurs se dégagent de toute responsabilité quant aux préjudices, dommages ou accidents pouvant découler de l'utilisation de cette carte. Des omissions ou erreurs sont toujours possibles, et nous vous serions reconnaissants de nous communiquer toute correction que vous auriez pu remarquer.

Rivière Ruban

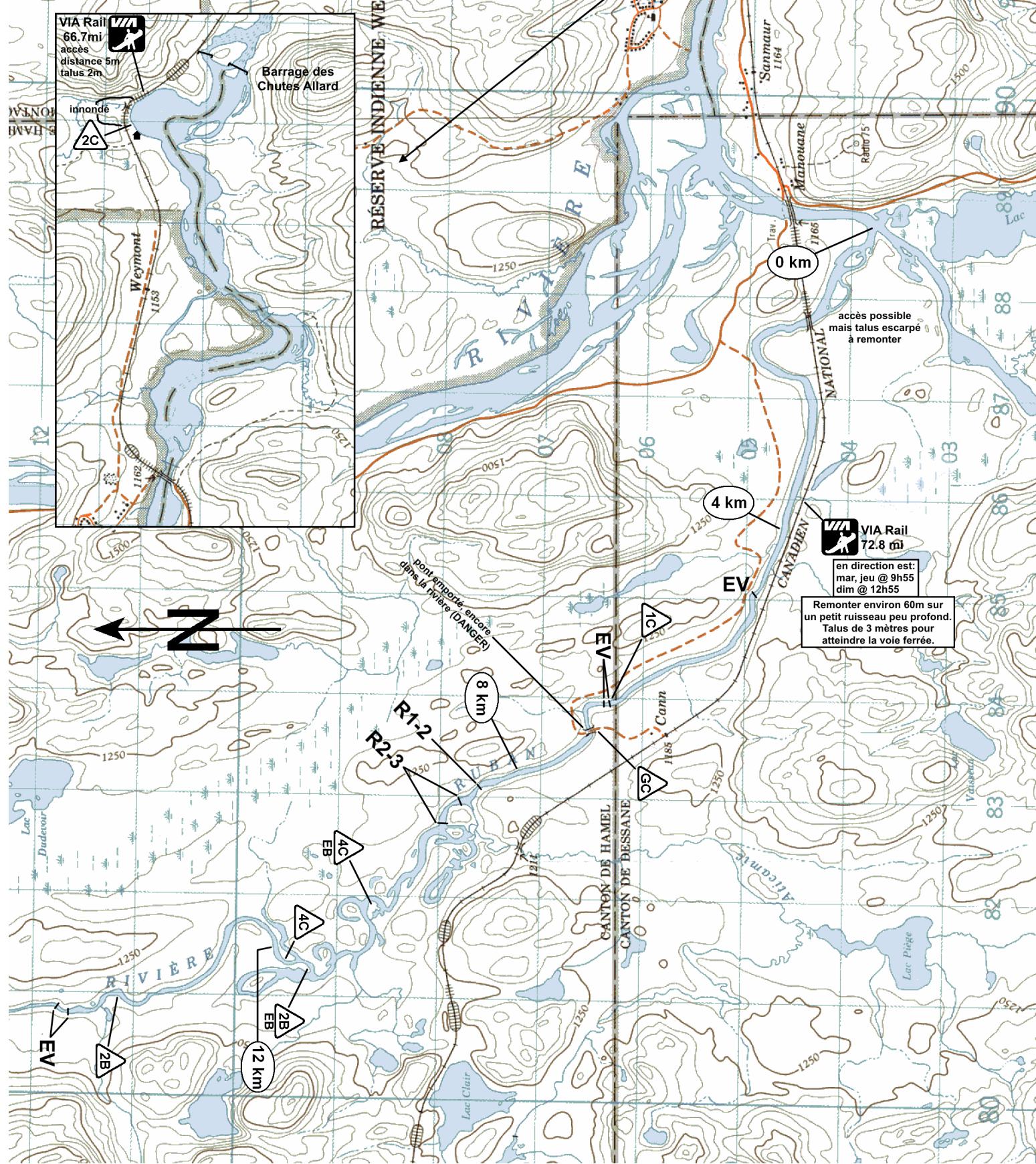
Carte régionale



Rivière Ruban

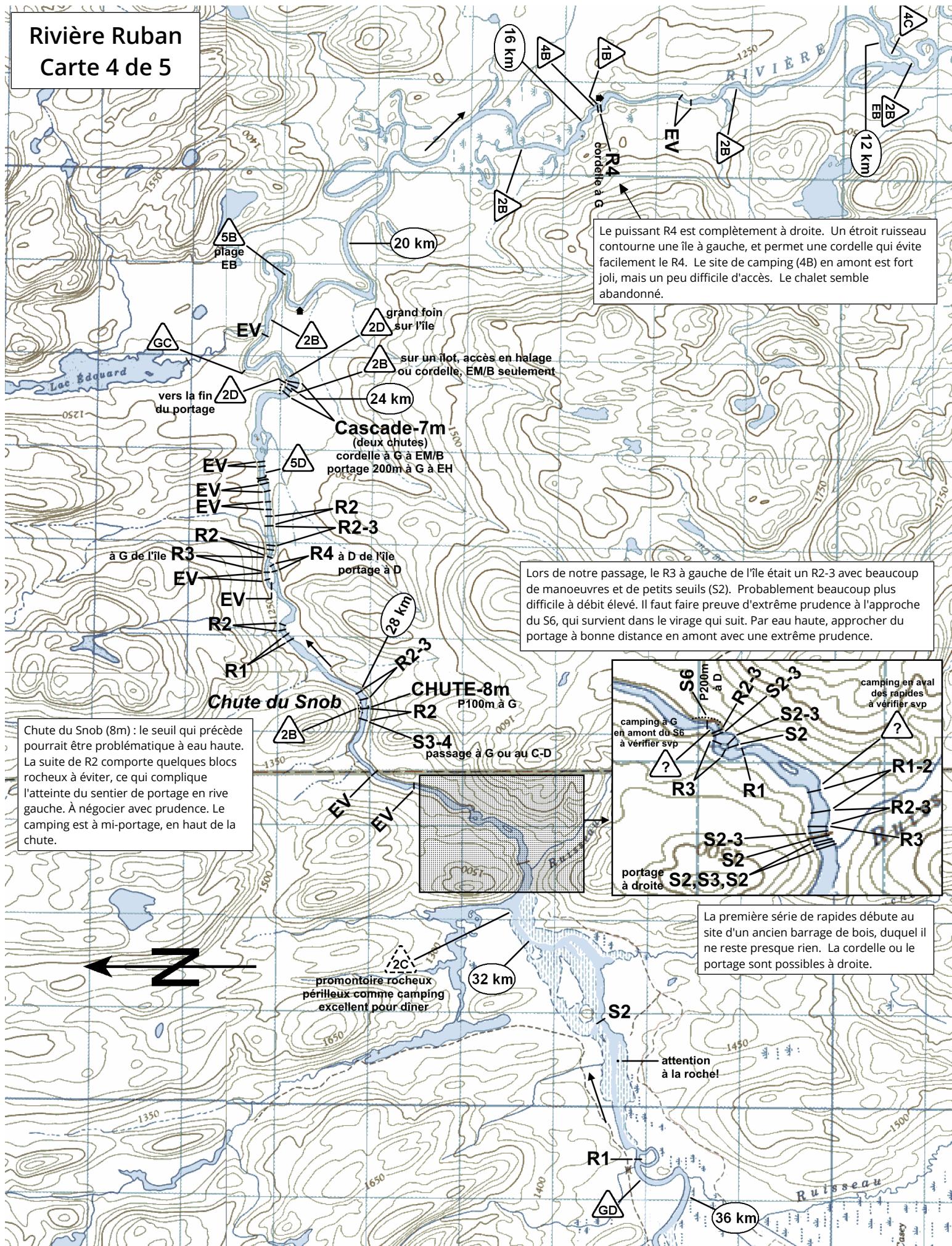
Carte 5 de 5

Le pont du Saint-Maurice ne semble pas être un bon point d'accès. Le prochain point d'accès par train sur le Saint-Maurice se trouve à environ 4 km en aval, dans une grande baie. Cela correspond au millage approximatif 66.8 de VIA Rail. La voie ferrée passe à environ 5 mètres de la rivière, avec un talus d'à peine 2 mètres.

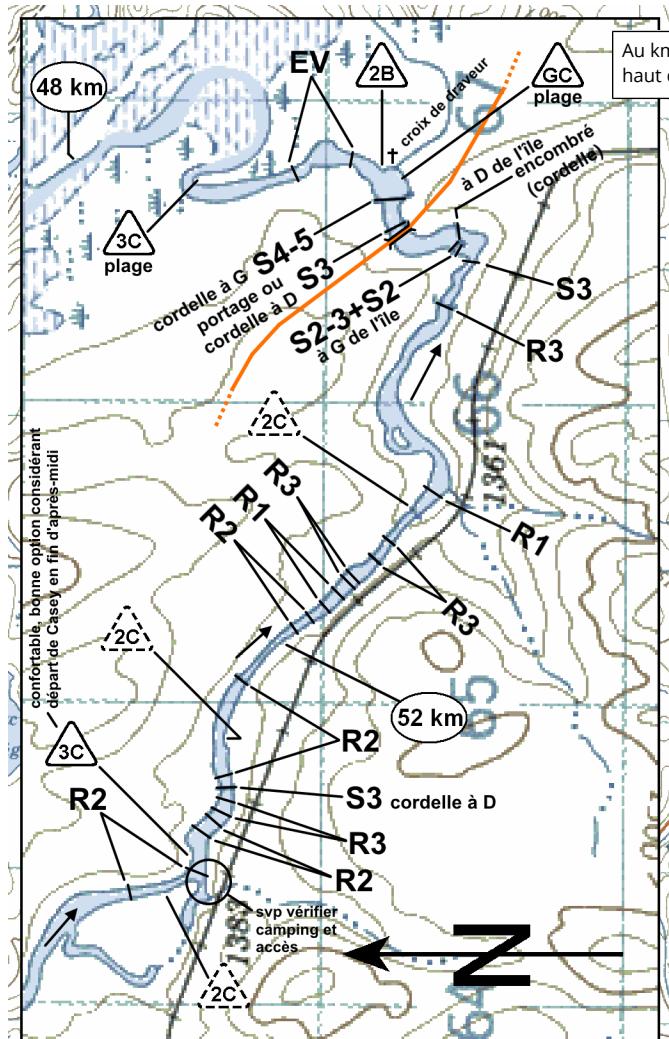


Rivière Ruban

Carte 4 de 5

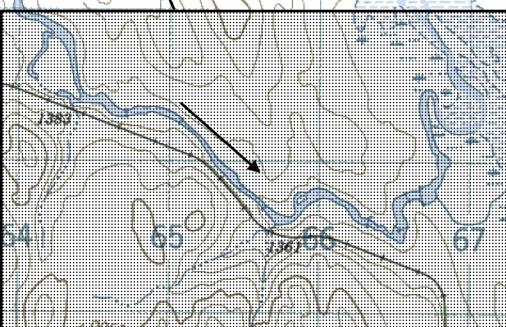
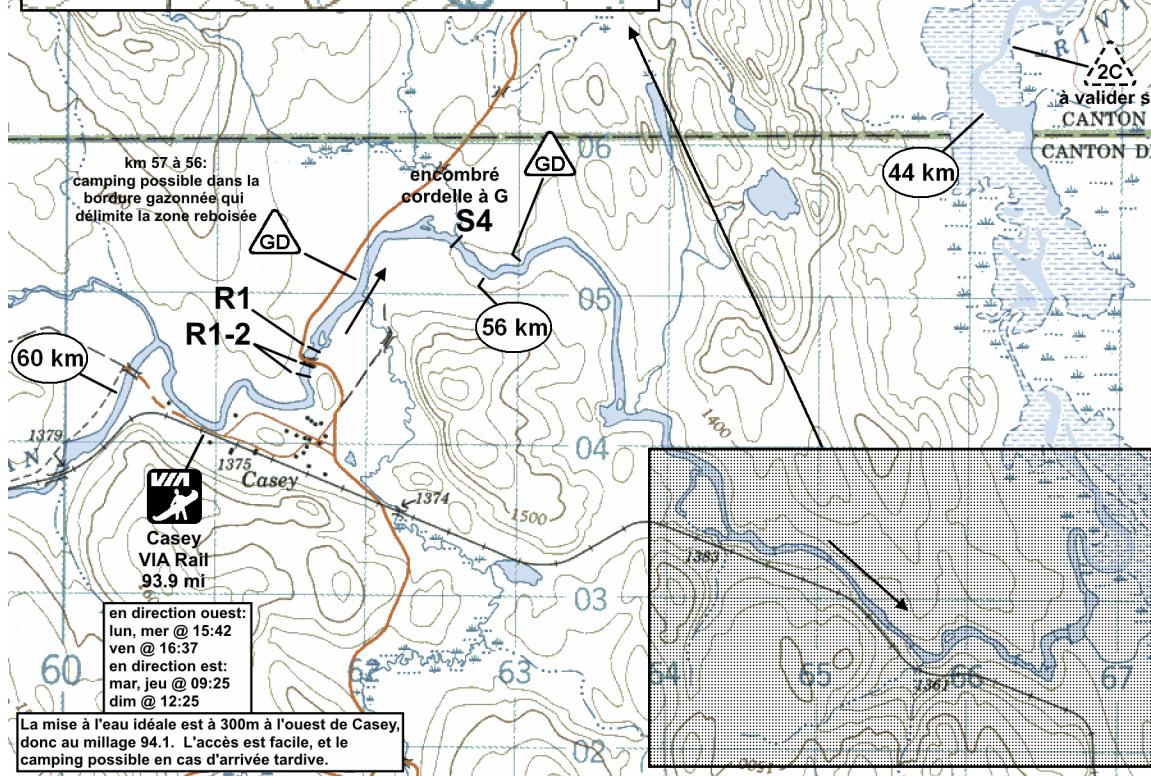
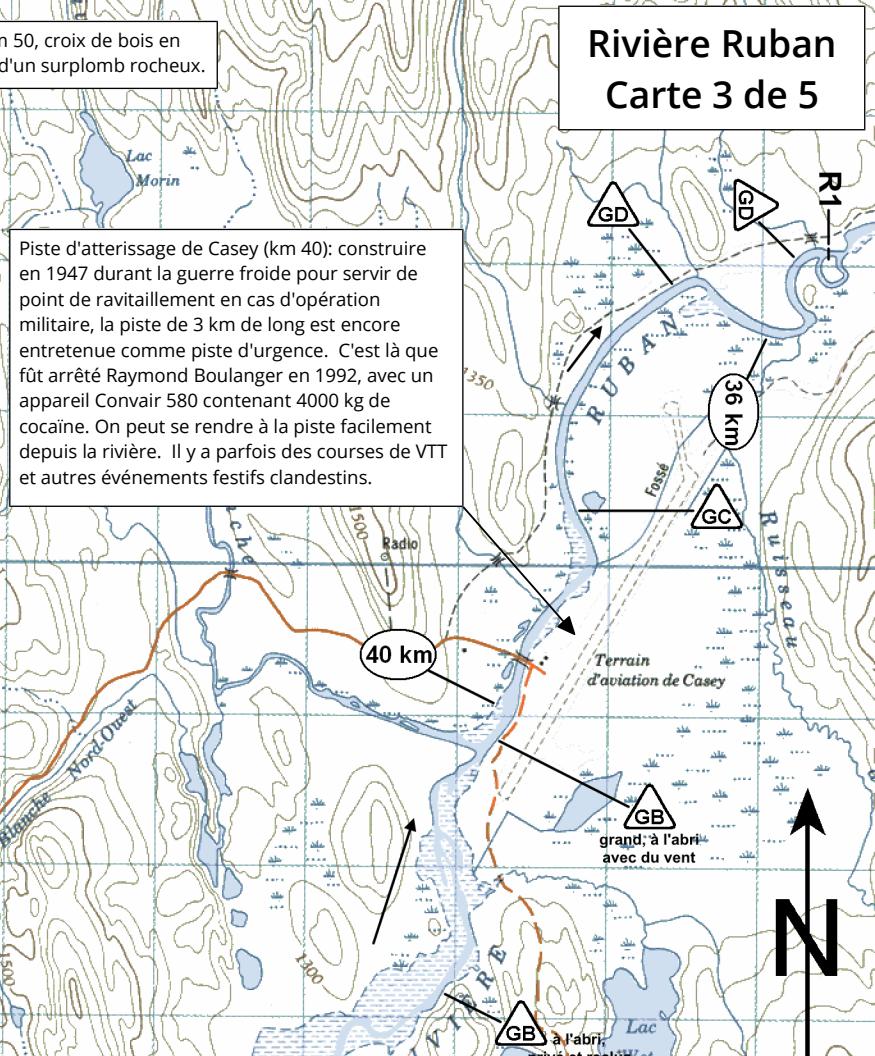


Rivière Ruban Carte 3 de 5



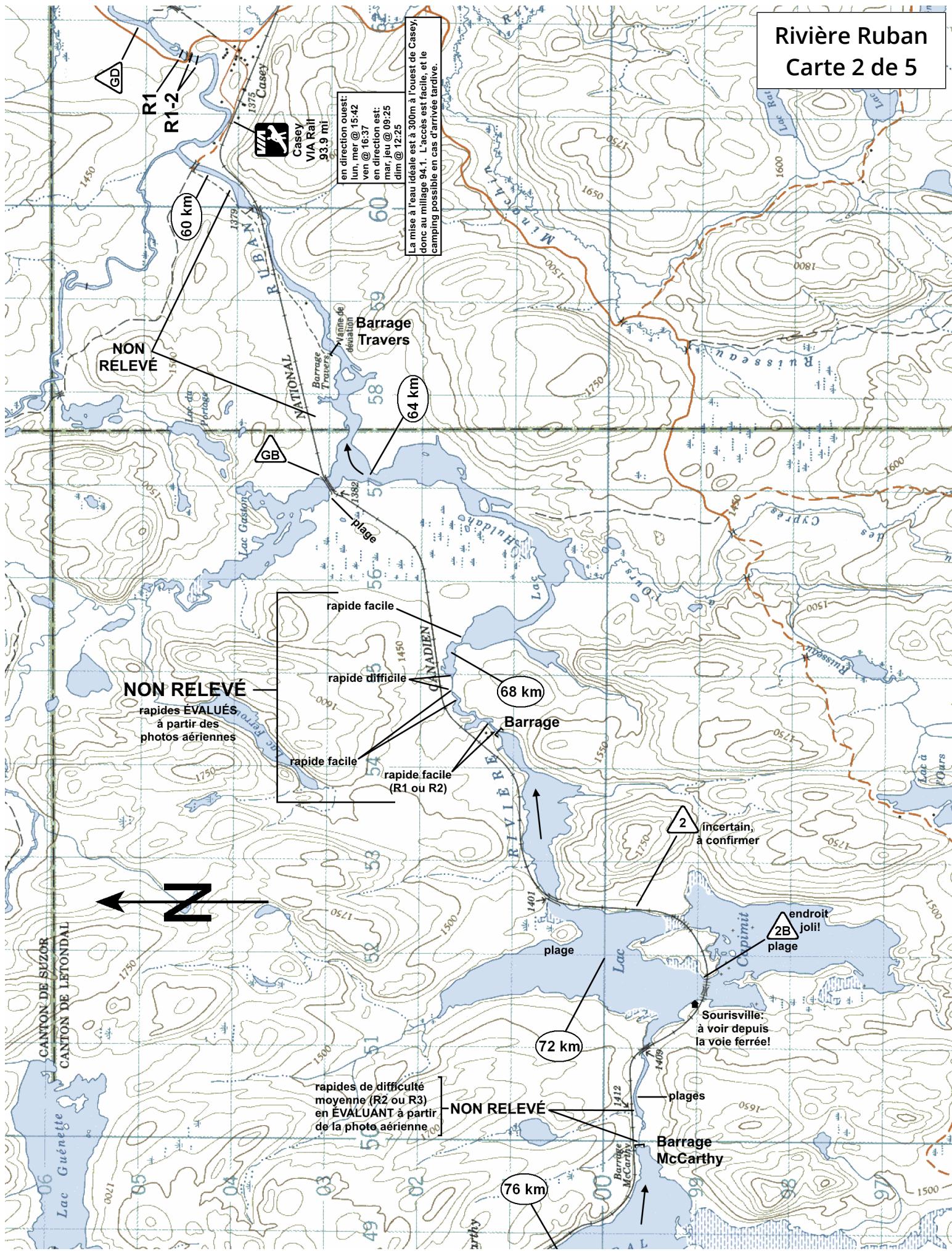
Au km 50, croix de bois en haut d'un surplomb rocheux.

Piste d'atterrissement de Casey (km 40): construite en 1947 durant la guerre froide pour servir de point de ravitaillement en cas d'opération militaire, la piste de 3 km de long est encore entretenue comme piste d'urgence. C'est là que fut arrêté Raymond Boulanger en 1992, avec un appareil Convair 580 contenant 4000 kg de cocaïne. On peut se rendre à la piste facilement depuis la rivière. Il y a parfois des courses de VTT et autres événements festifs clandestins.



Rivière Ruban

Carte 2 de 5



Rivière Ruban

Carte 1 de 5

